

Le Mouton NOIR

Journal départemental



n° 5

93

la
cgt

Finances
Publiques

Editorial

dgfip.cgt.fr/93

QUE LA TONTE COMMENCE !

Avec la publication au JO des ordonnances réformant le code du travail, la dégradation de la condition des salariés est belle et bien En Marche. Les travailleurs actifs et retraités vont commencer à payer, en € délicieux ou en sueur la rente due au capital :

En monnaie sonante et trébuchante comme nous le disions avec la hausse de la CSG qui devraient rapporter 3,7 M€ à l'Etat. Ce qui financera une bonne part de la suppression de l'ISF transformé en Impôt sur la Fortune Immobilière et qui doit représenter un manque à gagner de 4,5M€ pour l'Etat au profit des ménages les plus riches. En contrepartie, les cotisations sociales seront supprimées pour augmenter le salaire brut mais cela rentrera dans le revenu imposable et donc ce que l'Etat donne d'un côté, il va le récupérer de l'autre !

Avec le jour de carence qui est réinstauré au nom de l'équité avec le privé alors que 2/3 des salariés du privé sont couverts par leur mutuelle pour ces jours.

Avec le regel du point d'indice qui rogne lentement mais sûrement le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

En sueur car avec la suppression de la limite de temps pour la période d'essai les salariés nouvellement embauchés vivront sous le couperet de la rupture du contrat durant cette période, bien plus longtemps que les 4 à 8 mois maximum actuels. Pour mémoire le Contrat Première Embauche prévoyait une période d'essai de 2 ans !

Avec le licenciement désormais autorisé d'un salarié refusant la modification de son contrat de travail. En effet pour garder son job le travailleur sera désormais obligé d'accepter la mobilité, y compris à l'international, de changer de poste, la modification de ses attributions, de ses horaires et de son temps de travail. Le patron aura la main sur le devenir de ses salariés !

Avec pour ceux qui seraient tentés par le télétravail le fait que les ordonnances réduisent considérablement les obligations de l'employeur. Il n'a plus l'obligation de fournir le matériel et la connexion, il définit unilatéralement les plages horaires où l'employé doit être disponible.

Tout ça pour quoi ?

Pour la compétitivité des entreprises françaises ? Pour financer de nouveaux crédits d'impôts aux entreprises afin qu'elles embauchent ou investissent ?

Avec le Crédit Impôt Recherche qui coûte 5,8M€ par an et qui est très critiqué. Ce crédit d'impôt pour les entreprises est qualifié de mécanisme d'optimisation fiscale en 2013 par le député PS Alain Claeys. Le comité scientifique du CNRS de son côté remarque que les dépenses en recherche et développement n'augmentent pas alors que le CIR passe de 0,98M€ à 5,1M€.

Avec le Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, le CICE instauré en 2012 et qui coûte déjà 20M€ par an, sans effet notable sur l'emploi malgré la facilité offerte par la Banque Publique d'Investissement qui propose de faire l'avance à l'entreprise du montant prévu du crédit d'impôt ! Le tout par une simple démarche en ligne bien sûr. Le tout sans aucun contrôle de la DGFIP de l'imputation des sommes restituées au titre du CICE, investissement ou dividendes aux actionnaires ou rémunérations des patrons.

Avec en parlant de la DGFIP les fermetures de trésoreries comme c'est le cas en Seine St Denis avec la disparition des trésoreries de Bagnolet, de Courneuve et de Neuilly Plaisance et la trésorerie municipale d'Aubervilliers dont la suppression est déjà prévue. Avec les fusion de services comme à Stains, Epinay-sur-Seine et Tremblay-en-France qui perdent leur partie recouvrement de l'impôt.

On le voit l'Etat redirige ses moyens vers les cadeaux fiscaux sans contrôle aux entreprises et aux ménages les plus fortunés et sans effet sur l'emploi tandis que la population voit ces services publics se dégrader, disparaître et doit toujours travailler plus et payer plus. Et oui, il va bien falloir compenser les 1650 suppressions d'emplois à la DGFIP que le gouvernement vient d'annoncer !

On veut nous tondre la laine sur le dos, le Mouton Noir refuse et appelle l'ensemble des collègues à se mettre en grève le 10 octobre avec l'ensemble des fonctionnaires et à se rassembler devant la direction départementale à 10h pour porter nos revendications.

SOMMAIRE

Page 1 : EDITORIAL - Page 2 : DOSSIER - Page 3 : BREF !

Page 4 : (Mauvaise) HUMEUR - Bulletin d'adhésion